

LE SECRET PROFESSIONNEL ET LE SECRET PARTAGE

Mise à jour 09/2024

Formation en Inter Distanciel - Réf CR06BC



Le secret professionnel (obligation éthique et juridique) conserve une forte valeur aux yeux du patient. Il constitue la contrepartie nécessaire à la confiance qui s'instaure entre le patient et le soignant. Les personnes qui travaillent en EHPAD sont soumises à une double contrainte : d'une part, respecter l'intimité et la vie privée des résidents, d'autre part, travailler en équipe, voire en réseau pour une prise en charge de meilleure qualité. Mais dans quelles limites ? sur quelles informations ? Entre secret professionnel et secret partagé (nouvelle loi Santé de 2016), la formation vise à vous accompagner à évoluer dans votre pratique dans le respect des droits du patient et de la loi.

Compétence(s) visée(s)

- ❖ Respecter ses obligations de secret professionnel dans sa pratique quotidienne.

Objectifs de la formation

- ☞ Connaître le cadre légal du secret professionnel.
- ☞ Comprendre l'importance du secret professionnel dans la pratique du professionnel de santé.
- ☞ Connaître ses obligations en matière de respect du secret professionnel.
- ☞ Identifier les cas de dérogations au secret professionnel.
- ☞ Identifier les droits du résident.
- ☞ Comprendre le cadre légal du secret partagé.
- ☞ Saisir l'importance et l'enjeu du partage d'informations.

Contenu

1. Le secret professionnel : principes et enjeux

- Le cadre juridique : les textes de loi.
- Les définitions : secret et confidentialité, discrétion professionnelle et devoir de réserve.
- Les intérêts et enjeux du secret professionnel.
- Les spécificités liées au secret médical.
- Le secret professionnel en équipe.

2. Les éléments concernés par le secret professionnel et leurs limites

- Les informations couvertes par le secret professionnel.
- Les spécificités du dossier social, du dossier de soins, du dossier médical, du projet de vie individualisé (notamment au niveau de l'histoire de vie).
- Le secret dans l'utilisation des supports de communication (téléphone, fax, mèl)
- La violation du secret professionnel : Les conséquences.
- Les dérogations ou conditions de la levée du secret professionnel.

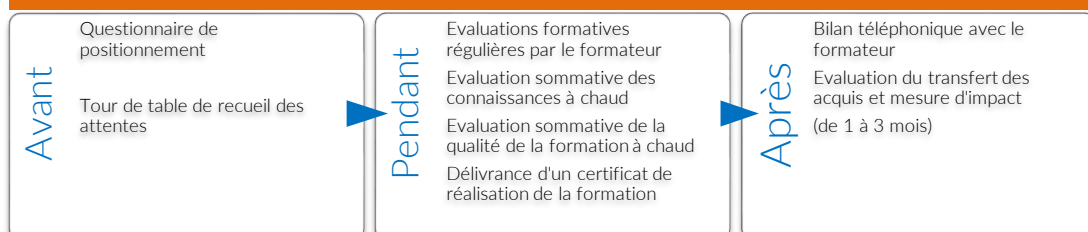
3. Les droits des résidents

- L'accès à ses dossiers par le résident : Les documents communicables.
- Le droit des usagers concernant l'accès à ses dossiers : contenu, personnes autorisées à le consulter, les spécificités du dossier médical.
- Le secret professionnel lors du décès du résident.

4. La notion de « secret partagé » ou partage d'informations

- La Loi santé du 26 janvier 2016.
- Les dispositions sur le partage d'informations : précisions sur leur contexte, leurs enjeux et finalités.
- Les conditions du partage d'informations.
- Les moyens du partage d'informations.
- Les recommandations de bonnes pratiques en termes de secret partagé.

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation



Public
Tout personnel d'établissement hospitalier

Pré-requis
Formation à distance (visio), savoir utiliser les outils numériques nécessaires.

Durée
2 jours, soit 14 h

Formateur(trice) pressenti(e)
Formateur(trice) spécialisé(e) en droit dans le domaine hospitalier

Nombre de participants
De 4 à 12 personnes

Matériel nécessaire
ordinateur avec connexion internet, micro, caméra, haut-parleur

Moyens et méthodes pédagogiques techniques :

- Apports théoriques (pédagogie active)
- Cas pratiques
- Échanges sur des cas vécus
- Diaporama (transmis aux participants)
- Mise à disposition d'un espace extranet individuel

Modalités et délai d'accès

De 2 à 6 mois en moyenne (nous contacter)

TARIF

Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé

Besoin d'un conseil ? d'une information ?

d'un devis ?

Vous êtes en situation de handicap ?

Contactez-nous

06.09.08.02.20

contact@cjformation.com

www.cjformation.com

Carine ANCIAUX

 Présidente, Référente handicap
 Référente pédagogique et numérique
 Aurélie Fauchet et Claire Royer
 Assistantes administratives
